

L'IMPORTANCE DE LA MARQUE EMPLOYEUR

Novembre 2019

REK RUTE.COM
PREMIER SUR L'EMPLOI

Fiche signalétique de l'Enquête n°27

Sujet de l'enquête

L'importance de la marque employeur

Objectif

- Démontrer l'importance de l'image de marque employeur sur le processus de recrutement
- Définir l'impact des différents éléments constituant l'image de marque employeur sur le jugement que peuvent avoir les candidats
- Déterminer l'écart entre la perception qu'ont les candidats de la marque employeur et la réalité

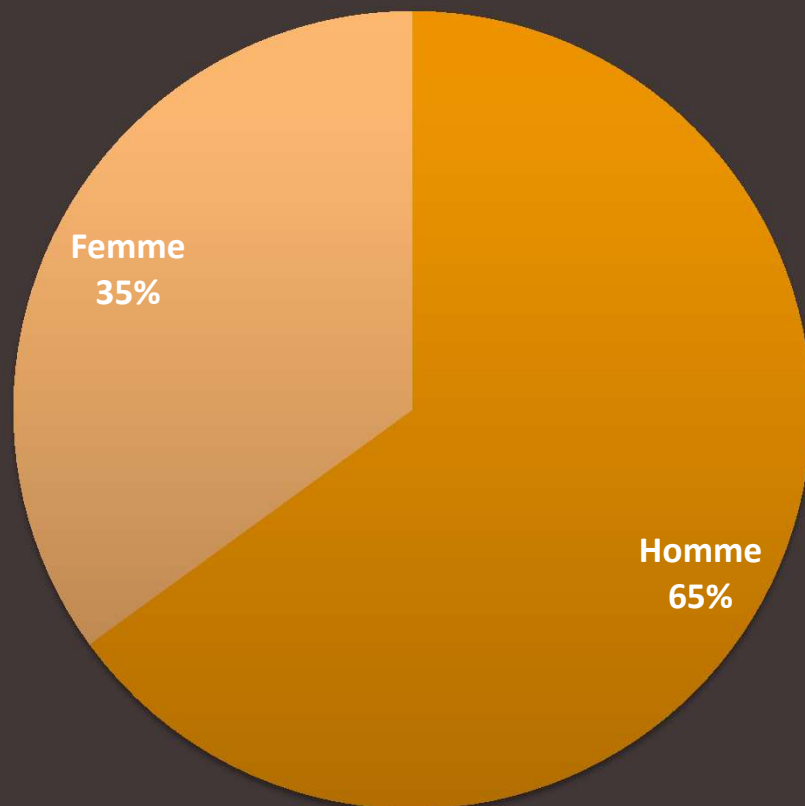
Cible : Chercheurs d'emploi et personnes en poste de la base de données ReKrute

Mode d'administration : Par mail

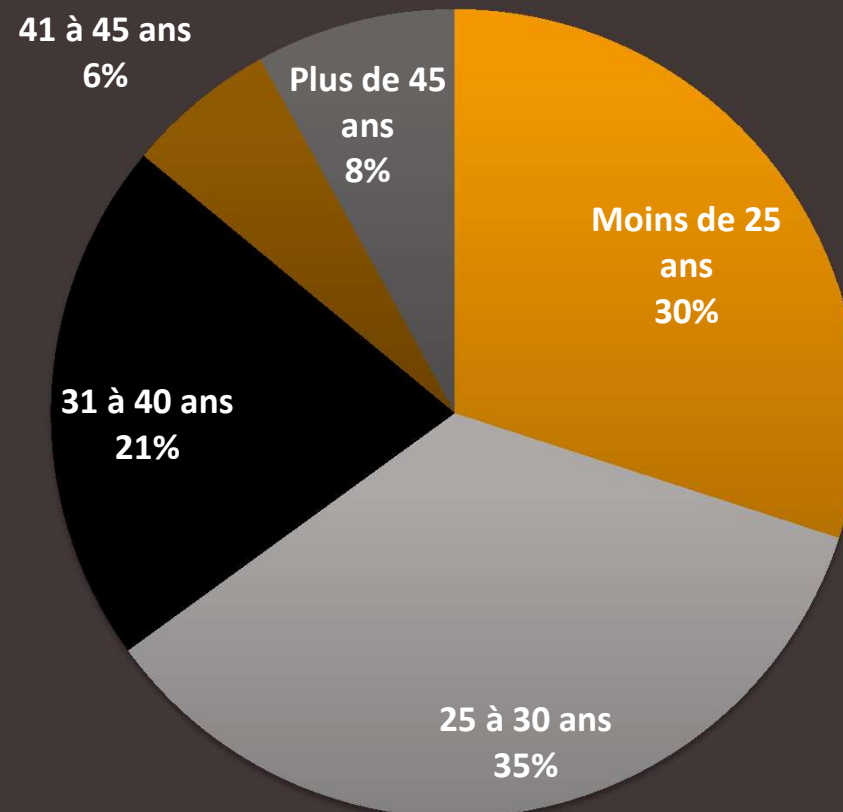
Nombre de réponses collectées : 3434

Profil des répondants

Sexe

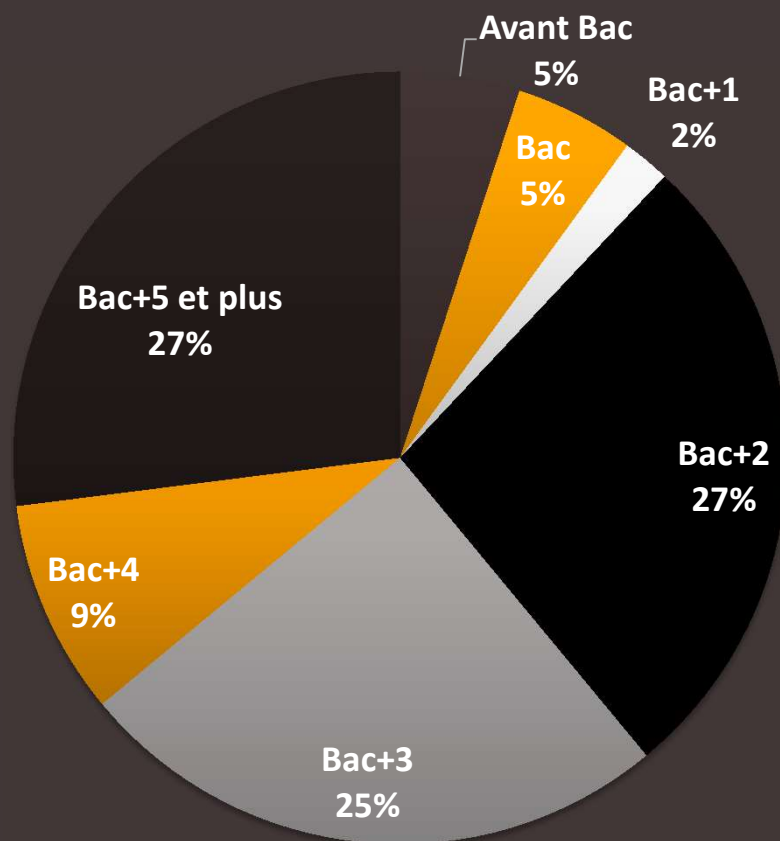


Âge

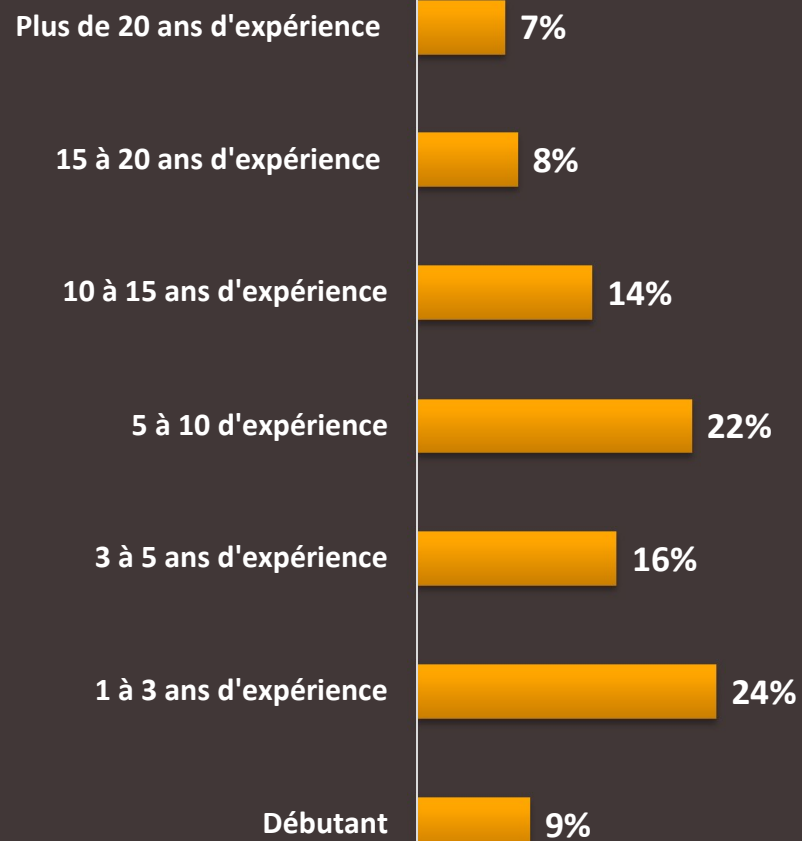


Profil des répondants

Niveau d'études

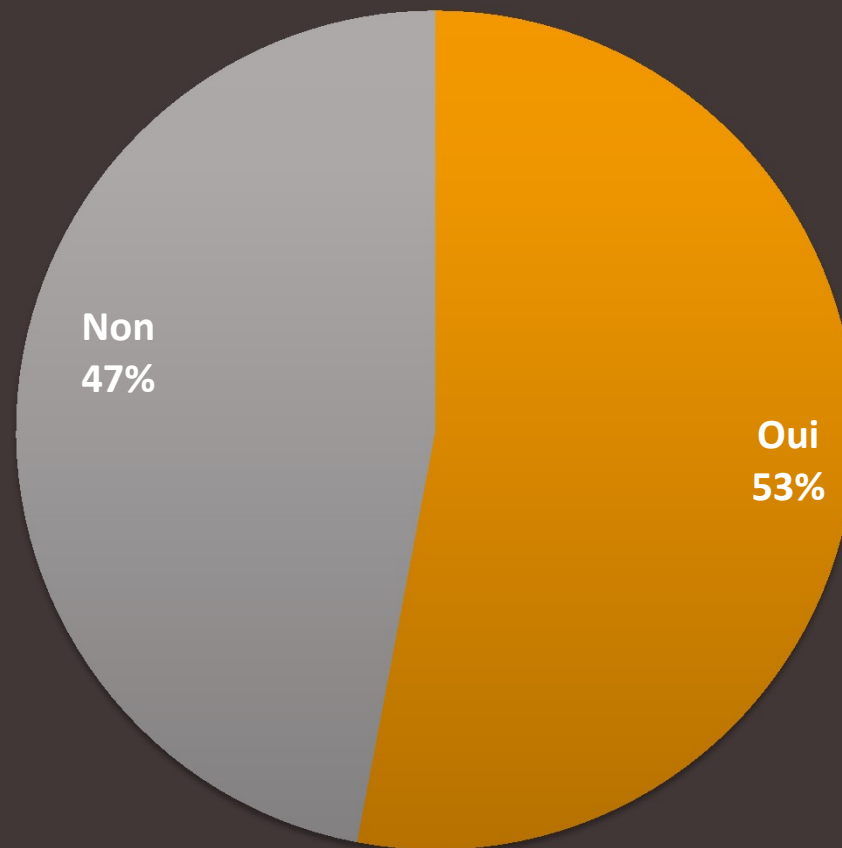


Niveau d'expérience

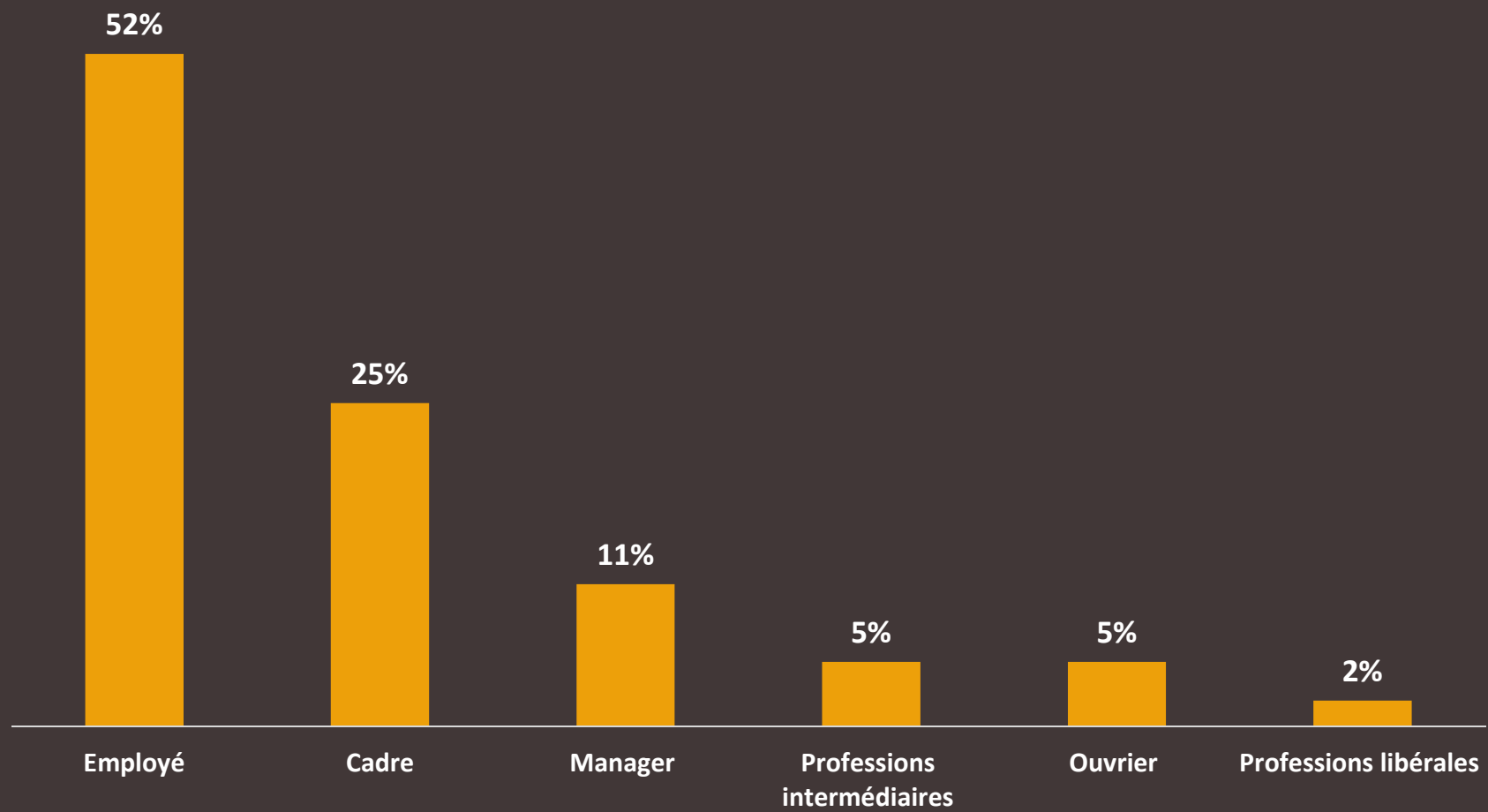


Situation professionnelle

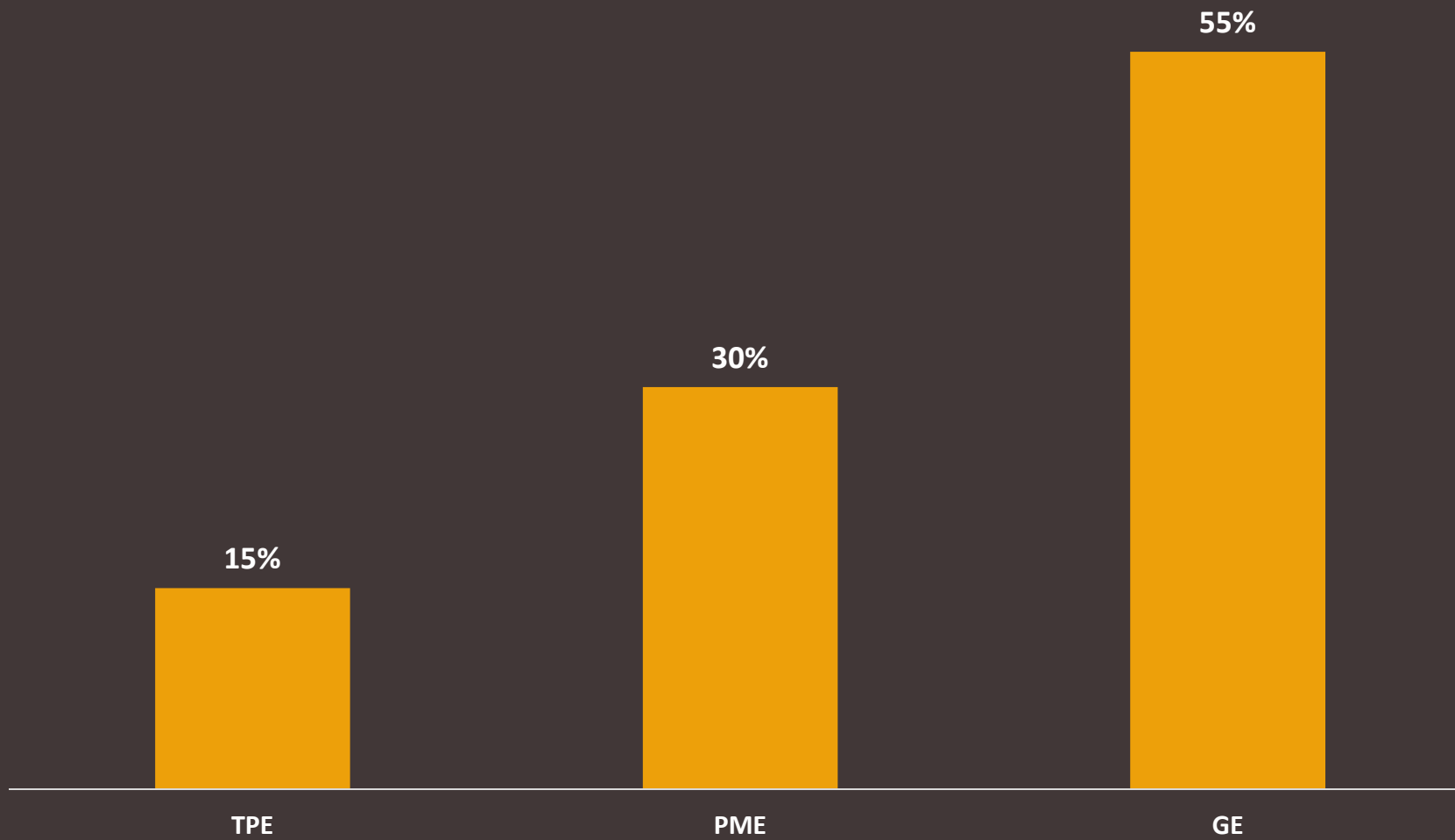
Êtes-vous en poste actuellement ?




Statut



— Type d'entreprise

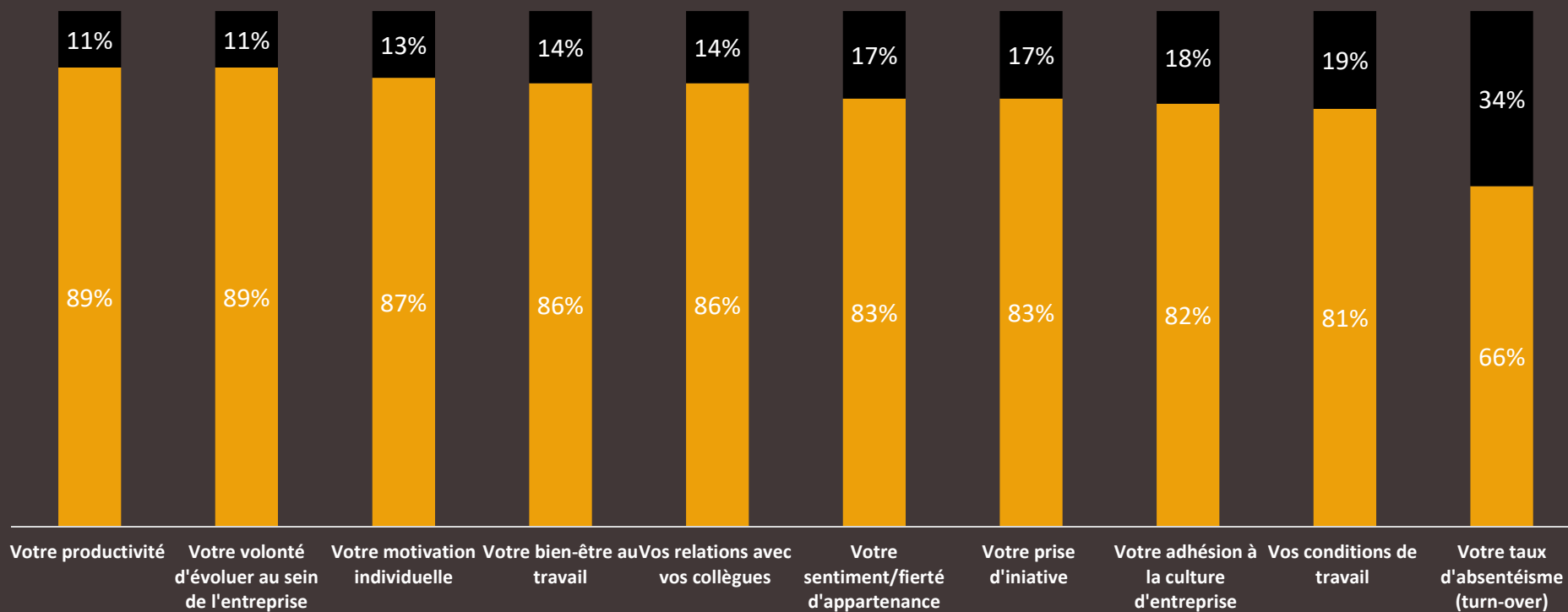


A photograph of several people in business attire performing a high-five gesture. The image is slightly blurred, focusing on the hands in the center. A semi-transparent white circle is overlaid on the image, containing text.

Une **bonne image de
marque employeur** a
un impact important
sur la productivité des
collaborateurs et leur
volonté d'évoluer au
sein de l'entreprise

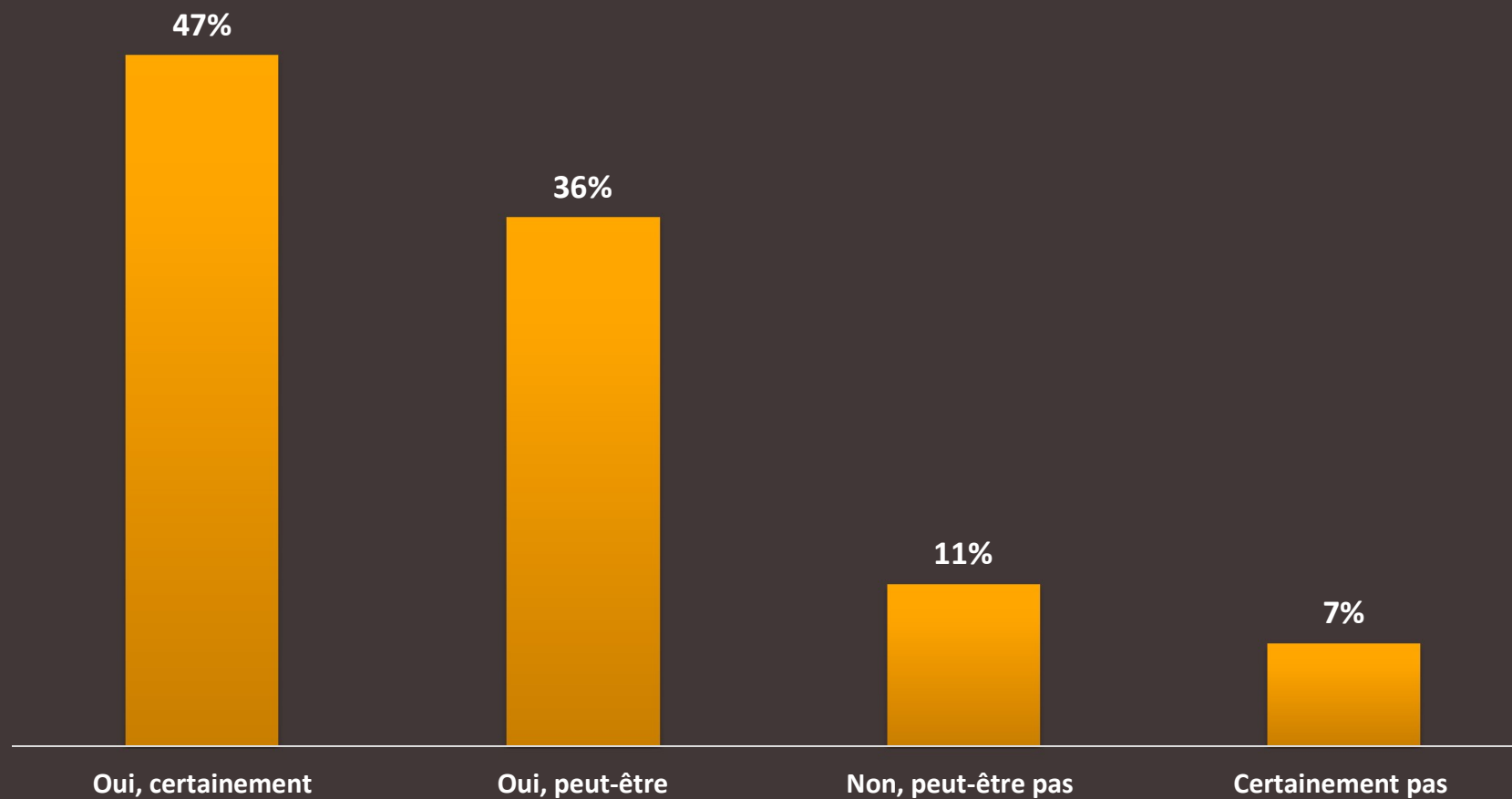
Quel est l'impact de la bonne image employeur de l'entreprise dans laquelle vous travaillez sur ... ?

■ Très important/Important ■ Peu important/Pas du tout important




Une bonne image employeur a un impact important voire très important sur la productivité, la volonté d'évoluer au sein de l'entreprise et la motivation individuelle. Le top 3 des aspects impactés est toujours le même qu'en 2015, mais l'impact est plus important : + 7 points pour la volonté d'évoluer au sein de l'entreprise et la motivation individuelle, et +8 points pour la productivité. L'importance de la marque employeur ne fait donc que croître à travers les années.

Serez-vous prêt à recommander votre entreprise à d'autres personnes ?

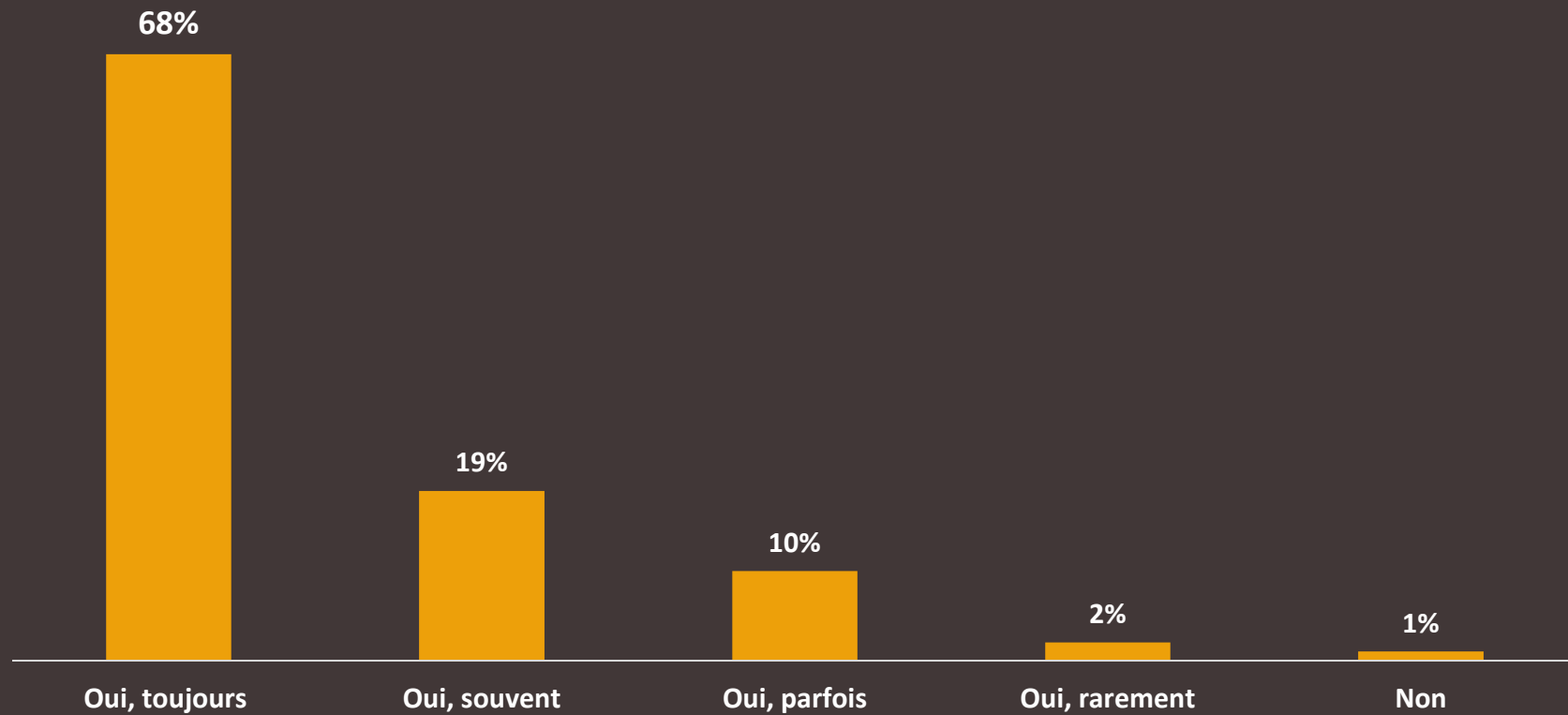


83% des répondants sont prêts à recommander leur entreprise, contre 74% en 2015. Les salariés sont donc plus épanouis qu'il y a 4 ans.

A photograph of a person sitting at a desk, working on a laptop. The person's hands are visible, typing on the keyboard. There are several sheets of paper on the desk in front of the laptop. The background is slightly blurred, showing a window and some indoor plants. A large, semi-transparent white circle is overlaid on the center of the image, containing text.

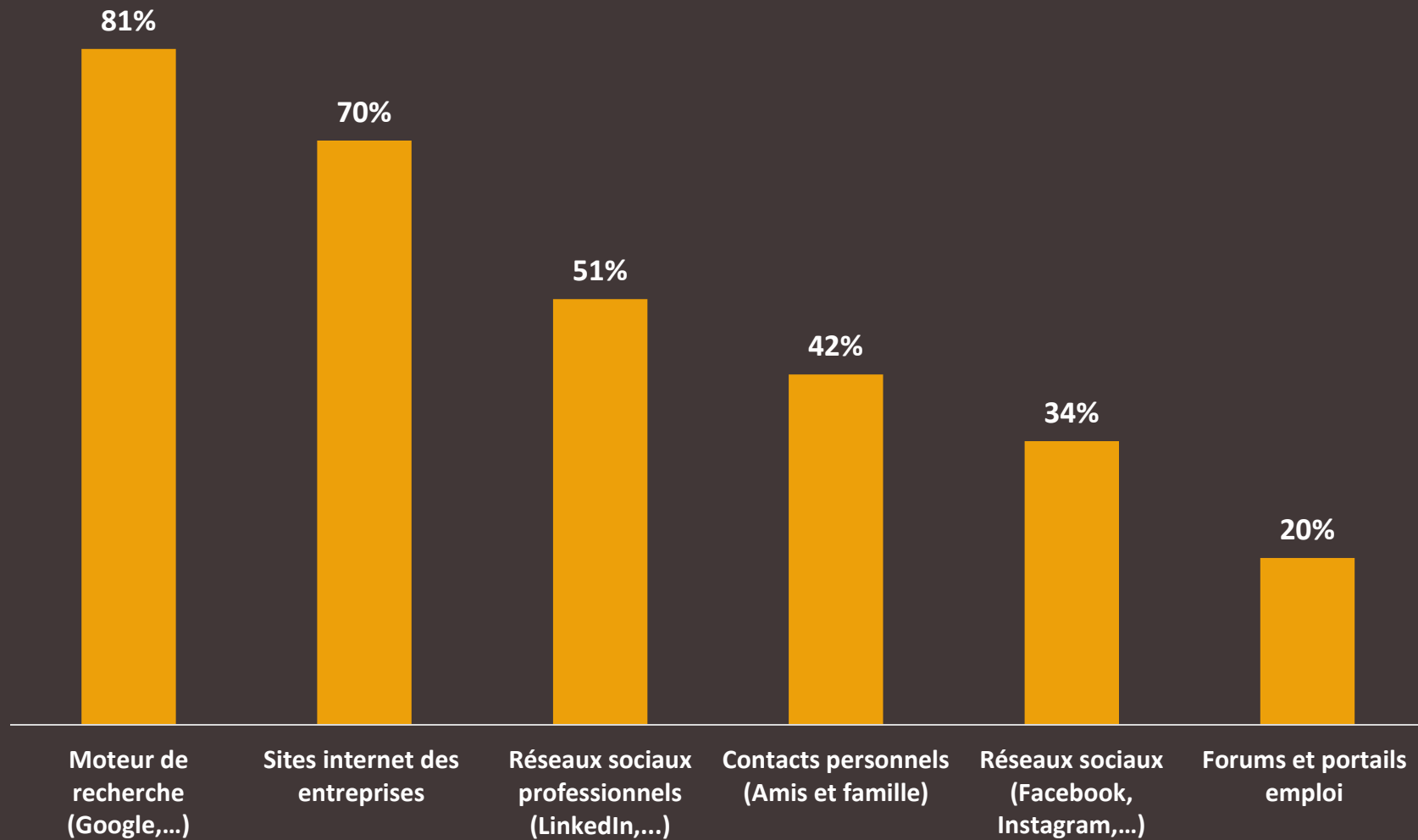
87% des
répondants font
des recherches sur
l'entreprise avant
de répondre à une
annonce

Avant de répondre à une offre d'emploi, faites-vous des recherches sur l'entreprise concernée ?

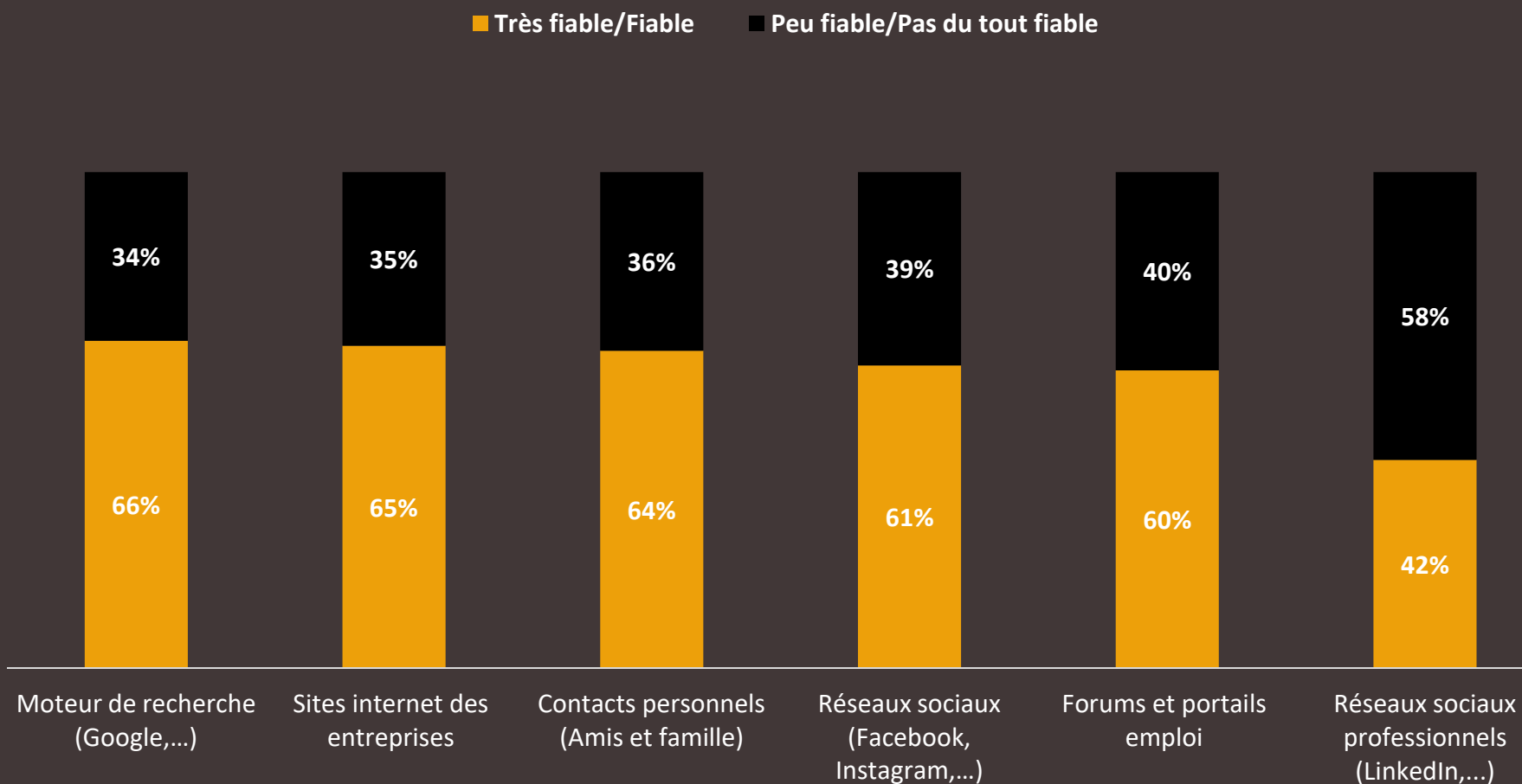


La recherche d'informations sur les entreprises représente une part importante de la recherche d'emploi aujourd'hui : 87% des répondants cherchent systématiquement des informations sur l'entreprise qu'ils convoitent.

Quels sont les moyens utilisés pour la recherche d'informations ?

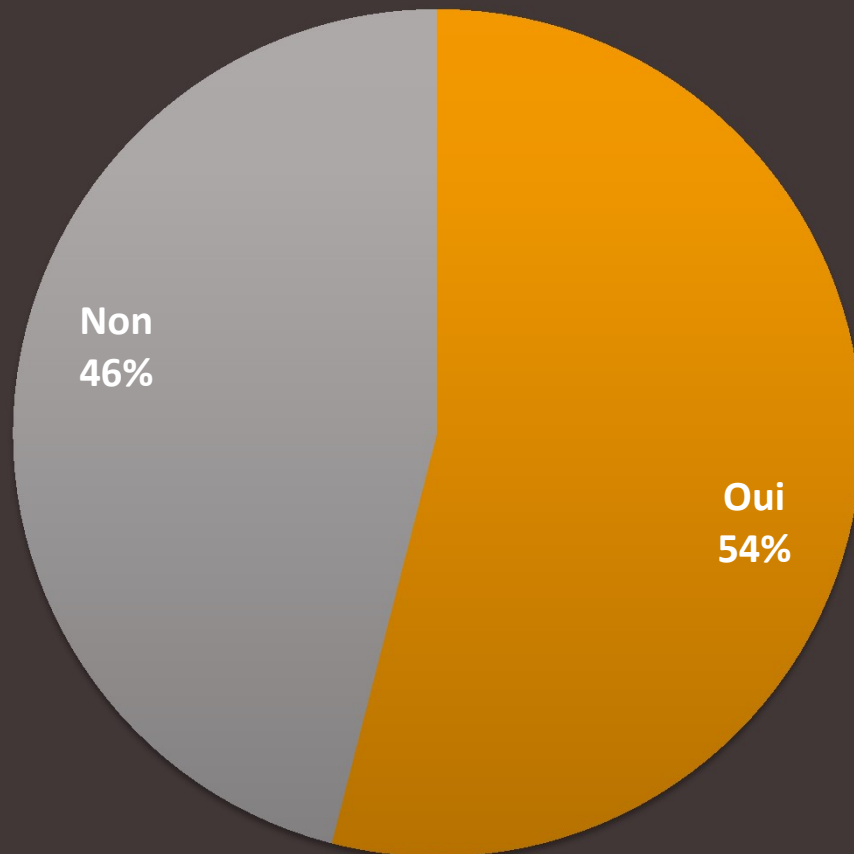


Comment jugerez-vous la fiabilité de ces sources d'information ?



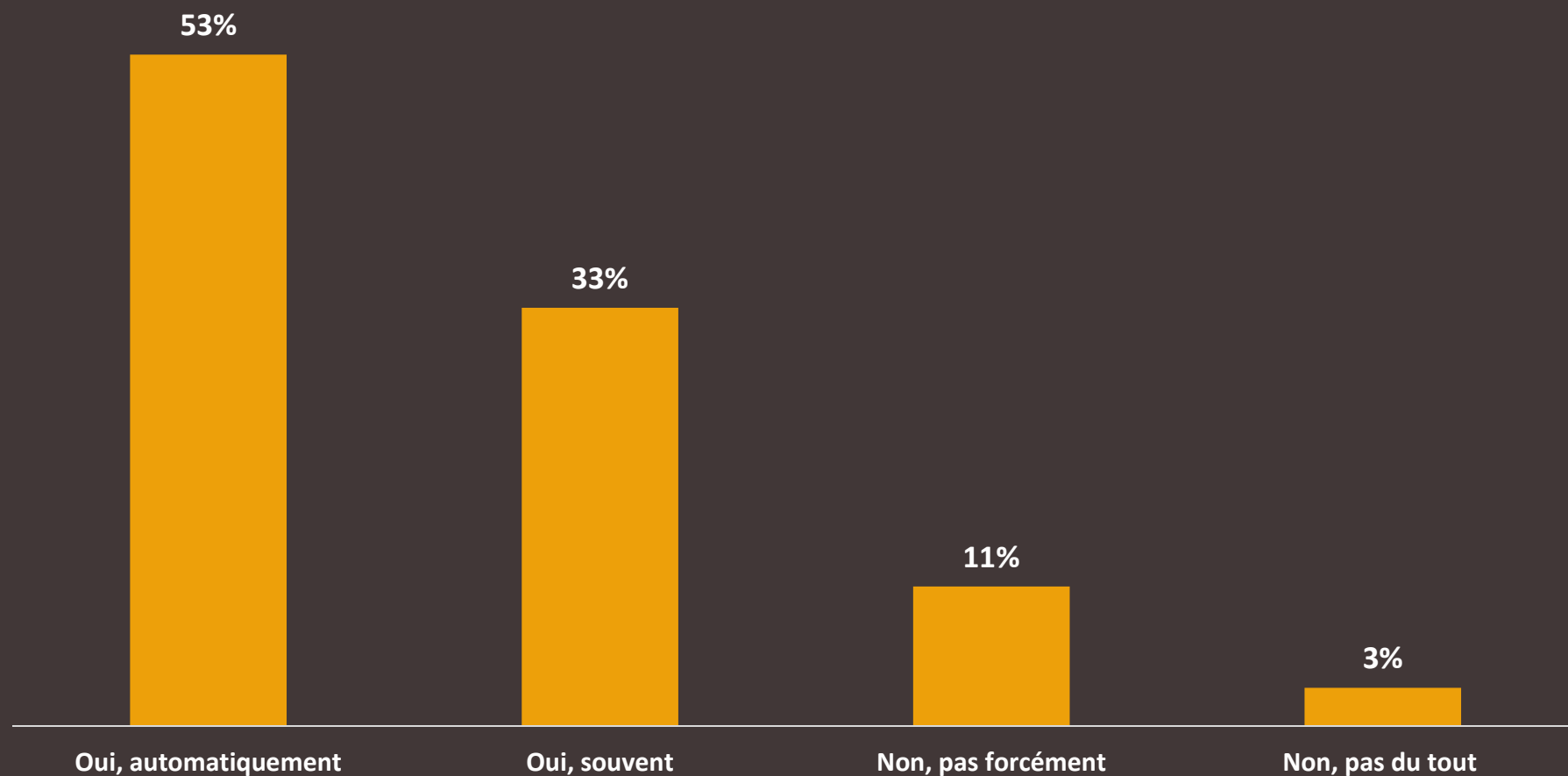
Les principaux outils de recherche d'emploi sont toujours les mêmes qu'en 2015 : en effet, les habitudes des candidats n'ont pas connu grand changement en ces 4 années.

Avez-vous déjà abandonné l'idée de postuler au sein d'une entreprise suite à des informations négatives concernant l'employeur ?




Une mauvaise réputation peut coûter cher à l'entreprise. Avoir une mauvaise réputation, elle peut dissuader 54% des candidats potentiels, qui se rétractent à la découverte d'informations négatives. Cela prouve l'importance du maintien d'une bonne réputation. Pour rappel, en 2015, 64% des candidats abandonnaient l'idée de postuler au sein d'une entreprise qui a mauvaise réputation.

Avez-vous déjà postulé au sein d'une entreprise suite à des informations positives la concernant ?

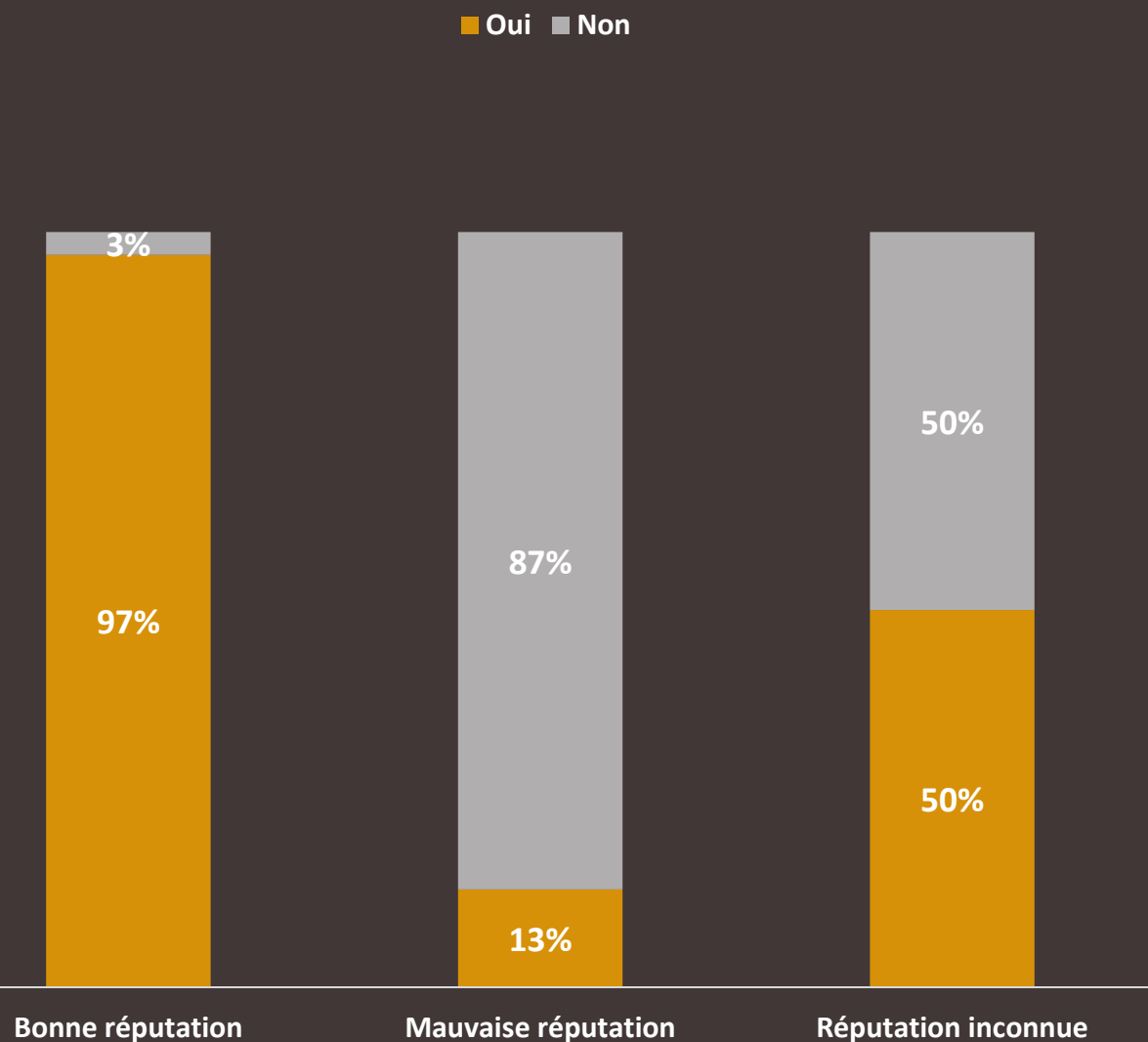


Les entreprises aujourd'hui ont tout intérêt à maintenir une bonne réputation RH pour attirer les meilleurs candidats. Une marque employeur forte permet de séduire les meilleurs talents : 86% des actifs postulent au sein d'une entreprise suite à des informations positives la concernant.

A man with curly hair and glasses is looking at his phone. The background is dark with several glowing white envelope icons. One icon on the left has a red circle with the number '1' on it. A large, semi-transparent white circle is overlaid on the man's face and chest, containing text.

87% des
candidats ne
postulent pas à
une entreprise
qui a mauvaise
réputation

Serez-vous prêt à postuler à une entreprises qui a :



Avoir mauvaise réputation repousse les talents : 87% des interrogés ne postuleront pas auprès d'une entreprise qui a une mauvaise réputation, d'où l'importance de la travailler continuellement. Néanmoins, 50% se disent prêts à « tenter leur chance » en postulant auprès d'une entreprise méconnue, contre 63% en 2015.

Facteurs à prendre en compte dans la construction de l'image employeur

■ Facteurs de bien-être ■ Facteurs financiers ■ Culture d'Entreprise ■ Communication interne

	Très important / Important	Peu important / Pas du tout important
1 De bonnes relations employés/managers	98%	2%
2 Un cadre de travail agréable	98%	2%
3 Des opportunités de carrière intéressantes	97%	3%
4 Une bonne communication interne	97%	3%
7 Des opportunités de formation et de développement	97%	3%
5 La stabilité financière de l'entreprise	96%	4%
6 Une rémunération et des avantages attractifs	96%	4%
8 L'éthique/le respect des valeurs de l'entreprise	96%	4%
9 L'application d'une politique d'égalité des chances	95%	5%
10 L'ouverture de plusieurs postes	88%	12%

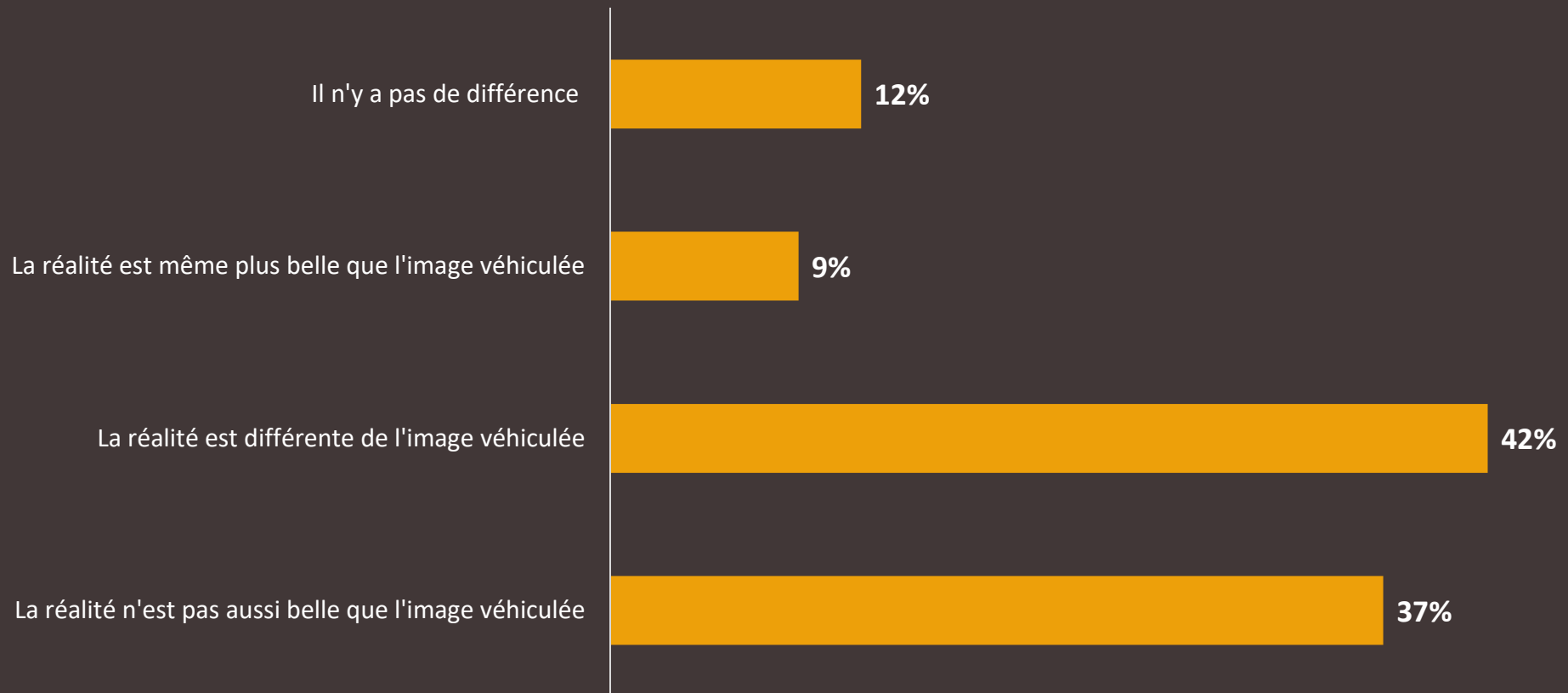
De manière générale, le classement est plus ou moins le même qu'en 2015 :

- Les principaux éléments qui permettent la construction d'une bonne image employeur sont relatifs à la communication interne, au bien être et à la culture d'entreprise.
- Les facteurs financiers sont classés en 5^{ème} et 6^{ème} position.

Une réalité embellie par les entreprises

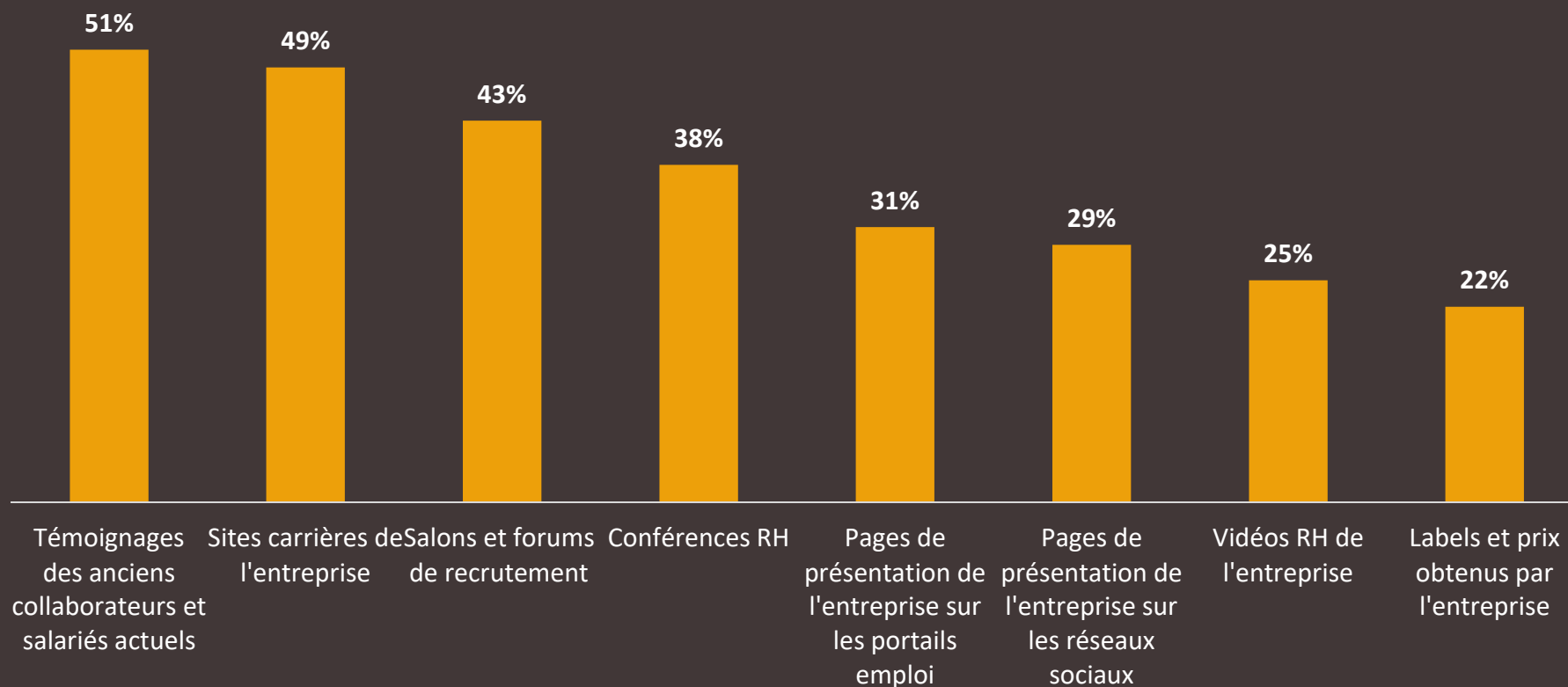


Dans les communications des entreprises, pensez-vous qu'il y a une différence entre la réalité et l'image véhiculée ?



42% des répondant pensent que la réalité est différente de l'image véhiculée par l'entreprise. Dans leurs actions de communication externe, les entreprises communiquent souvent une réalité embellie pour séduire les talents. Il faut donc tâcher à réduire l'écart entre la réalité et la promesse employeur. 37% estiment même que la réalité n'est pas aussi belle que l'image véhiculée.

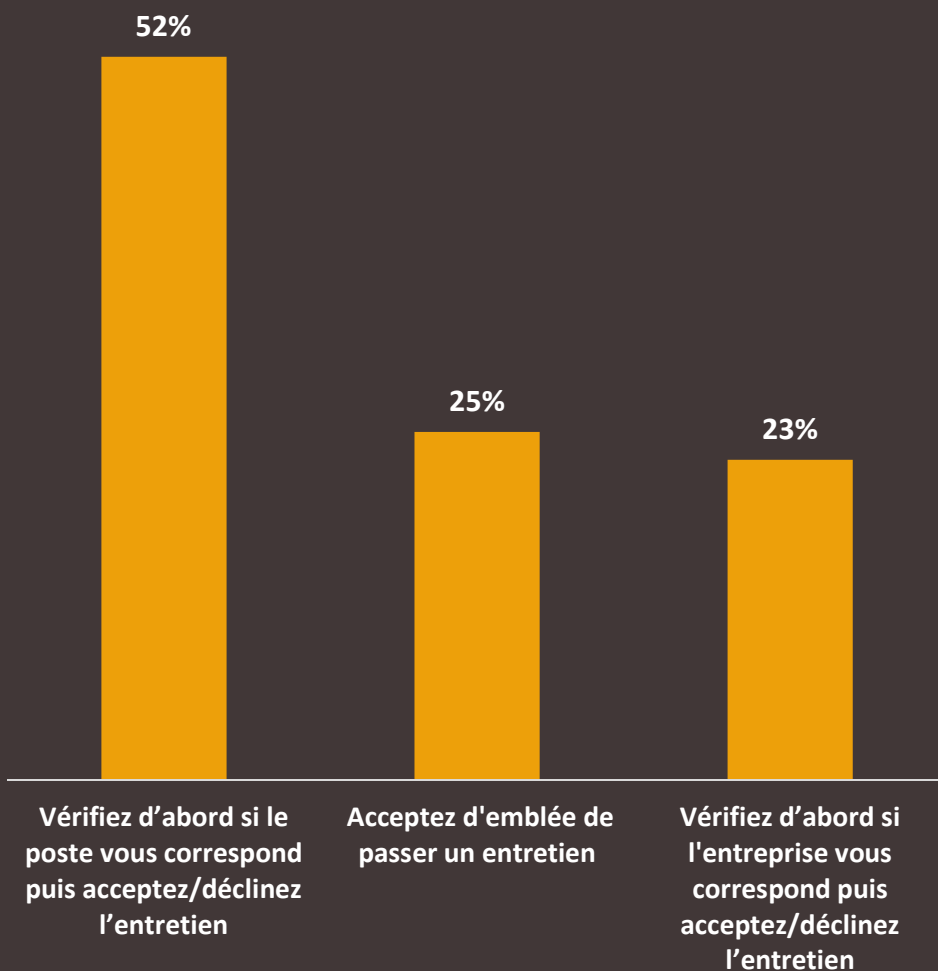
Si vous avez l'occasion de découvrir la culture RH d'une entreprise qui recrute, quels outils de promotion préférez-vous ?



Les témoignages des anciens collaborateurs et salariés actuels restent le meilleur moyen de communication RH des entreprises, car ils représentent la culture de l'entreprise. Les actifs souhaitant rejoindre l'entreprise s'identifient à ses salariés. L'entreprise doit donc fidéliser ses salariés et veiller à les satisfaire pour en faire des ambassadeurs.

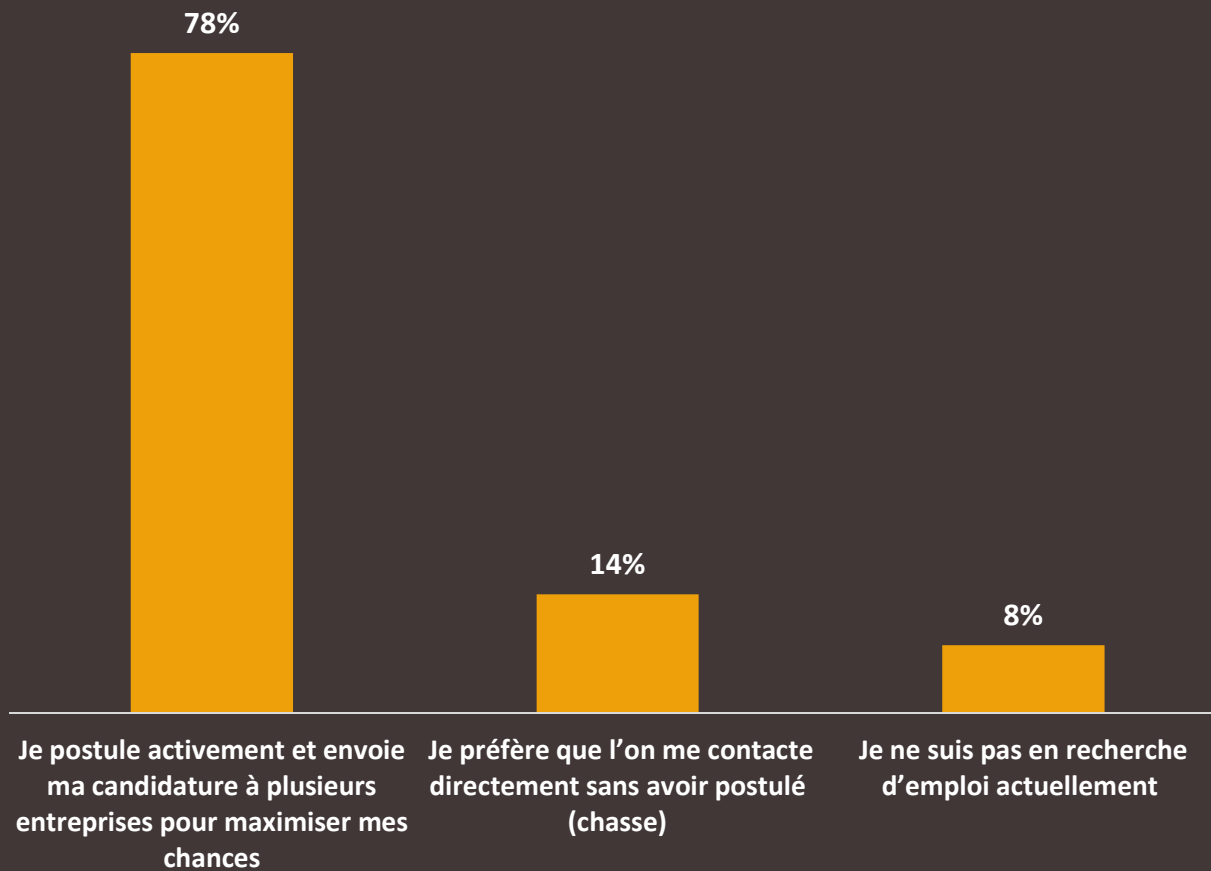
Les sites carrières des entreprises et les salons de recrutement suivent de près les témoignages des collaborateurs, et sont aussi d'excellents moyens pour l'organisation de se distinguer.

Lorsqu'une entreprise vous contacte pour un poste, VOUS :



La majorité des candidats s'assurent que le poste leur correspond avant de se présenter à l'entretien. Les missions sont donc une priorité pour les marocains en recherche d'emploi. Le quart des répondants accepte de passer un entretien avant même d'en savoir plus sur le poste ou l'entreprise.

De manière générale, comment décririez-vous votre comportement de recherche d'emploi ?



Le comportement des marocains en recherche d'emploi est actif : la grande majorité postule activement, contre 14% seulement qui préfèrent que les recruteurs les chassent. Mais pourquoi ces répondants en recherche d'emploi sont-ils passifs ?

REK RUTE.COM
PREMIER SUR L'EMPLOI

REK RUTE.COM
PREMIER SUR L'EMPLOI